Réunion du 20 mai 2019

Membre : M. Charly PANTANO 06 48 42 18 20

COURRIERS RECUS

Etrat La Tour : lu et noté
Commission de Discipline : lu et noté

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les Clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en fournissant des explications précises, au moins 3 semaines avant la date de la rencontre, si possible.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera **désigné à la charge du club demandeur.**

Rencontres avec caméra embarquée (GO PRO) durant la semaine du 20 au 26 mai :

- ST JOSEPH STMARTIN - ST JEAN BONNEFONDS : Seniors D4 : **décision disciplinaire**
- SE LA RIVIERE - ETRAT LA TOUR 3 : Seniors D4
- FC ST ETIENNE - FUSTAL CLUB DU FOREZ : Futsal

AVIS AUX ARBITRES

En cas d'absence de délégué sur la feuille de match et/ou non présent sur le terrain pendant la rencontre, vous devez faire parvenir un rapport au DLF dans les 48 heures.